

ASSEMBLÉE NATIONALE
20 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Tombé

AMENDEMENT N ° II-CF1099

présenté par
M. Peu, Mme Bourouaha, M. Castor, M. Chailloux, M. Chassaigne, M. Dharréville,
Mme Faucillon, M. Jumel, Mme K/Bidi, M. Le Gayic, Mme Lebon, M. Lecoq, M. Maillot,
M. Monnet, M. Nadeau, Mme Reid Arbelot, M. Rimane, M. Roussel, M. Sansu, M. Tellier,
M. William et M. Wulfranc

ARTICLE 35

ÉTAT B

Mission « Cohésion des territoires »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)		
Programmes	+	-
Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables	0	0
Aide à l'accès au logement	250 000 000	0
Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat	0	250 000 000
Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire	0	0
Politique de la ville	0	0
Interventions territoriales de l'État	0	0
TOTAUX	250 000 000	250 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'ensemble des économies réalisées sur les aides personnelles au logement justifient de revenir sur l'application d'un mois de carence pour l'ouverture de ce droit.

La mesure de contemporanéisation des ressources représente à la fois une modernisation et une économie importante. Il serait parfaitement justifié, dans le cadre d'une simplification et d'une modernisation du dispositif et pour plus d'équité, de supprimer une mesure source d'incompréhension et de colère pour les ménages modestes qui s'installent dans un nouveau logement.

Certes, cette mesure représente un coût supplémentaire mais largement inférieur à l'économie attendue de la mesure de contemporanéisation.

Pour être pleinement opérationnelle cette disposition supposera une modification du code de la construction et de l'habitation.

Pour garantir la recevabilité financière de l'amendement, celui-ci procède à l'annulation de 250.000.000 d'euros de crédit (en AE et en CP) de l'action 07 (Urbanisme et aménagement) du programme 135 (Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat) et majore à proportion l'action 01 (Aides personnelles) du programme 109 (Aides à l'accès au Logement).